



RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE PO FEDER-FSE 2014-2020

Résumé citoyen 2025



Informer - Communiquer - Valoriser

SOMMAIRE

PREAMBULE ET TABLEAU DE FINANCEMENT	3-4
BILAN SYNTHETIQUE PAR AXE DU PROGRAMME.....	5-11
DISPOSITIF IEJ.....	12
PROBLEMES ENTRAVANT LA REALISATION DU PROGRAMME.....	13
REALISATION DU GRAND PROJET THD	14
STRATEGIE DE COMMUNICATION	15-16

Programme Opérationnel FEDER 2014-2020

Le Programme Opérationnel FEDER 2014-2020 a été mis en œuvre avec pour objectif principal de soutenir une croissance intelligente, durable et inclusive sur le territoire de la Martinique.

A travers ses différentes priorités d'investissement, il a contribué au financement de nombreux projets structurants dans des domaines tels que l'innovation, la transition énergétique, l'environnement, la compétitivité des entreprises et l'inclusion sociale.

2025 correspond à la dernière année de certification des dépenses des différents porteurs de projets qui sont intervenues avant le 31 décembre 2023.



MONTANTS FINANCIERS PAR AXE DE LA MAQUETTE FINANCIERE FINALE

(CONTREPARTIES EUROPE ET COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE)

	MAQUETTE FINANCIERE FINALE				Programmation		
Axe PO FEDER-FSE 2014-2020	FONDS	Montant Coût total	Montant UE	Montant UE	Montant CTM	Taux de programmation en UE	% de réalisations
Axe 1 : Innovation pour la croissance	FEDER	25 554 000,00	16 314 700,00	17 423 780,69	10 321 731,29	107%	100,00%
Axe 2 : Technologies de l'information et de la communication (TIC), facteurs de compétitivité et inclusion	FEDER	48 200 000,00	24 500 000,00	40 832 374,79	4 509 726,97	167%	88,00%
Axe 3 : Performance et compétitivité pour la croissance	FEDER	227 000 000,00	108 700 000,00	123 576 418,46	57 842 521,71	114%	109,00%
Axe 4 : Réponse à l'urgence énergétique	FEDER	97 244 064,00	50 437 437,00	58 951 414,54	6 150 830,55	117%	118,00%
Axe 5 : Compenser les surcoûts liés à l'ultrapérimétrie	FEDER	218 542 408,00	93 142 408,00	131 787 212,93	15 986 143,35	141%	110,00%
Axe 6 : Préservation et valorisation de l'environnement	FEDER	113 590 000,00	55 600 000,00	64 660 899,25	29 329 858,49	116%	101,00%
Axe 7 : Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et mobilité	FEDER	93 103 933,00	39 615 933,00	80 642 910,90	17 385 950,23	204%	95,00%
Axe 8(1) : Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEET'S (FSE)	FSE	11 108 493,00	8 508 926,00	13 841 583,33	5 728 855,38	163%	103,00%
Axe 8(1) : Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEET'S (IEJ)	IEJ	10 031 055,00	7 562 202,00	9 201 461,00	2 931 928,15	122%	53,00%
Axe 8(2) : Augmenter la création de richesses et d'emplois par la valorisation du potentiel touristique endogène	FEDER	21 417 588,00	14 127 752,00	16 274 560,63	11 638 846,96	115%	67,00%
Axe 9 : Attractivité et inclusion dans les territoires	FEDER	32 296 814,00	16 020 111,00	19 207 056,66	4 889 840,74	120%	77,00%
Axe 10 (1) : Elevation des compétences pour l'emploi (Fonds Social Européen - FSE)	FSE	31 580 718,00	24 760 773,00	41 152 768,67	11 233 084,97	166%	114,00%
Axe 10 (2) : Adaptation des infrastructures de formation (FEDER)	FEDER	16 225 067,00	8 884 067,00	7 915 041,42	1 071 928,29	89%	126,00%
Axe 11 : Performance Administrative (FSE)	FSE	5 155 150,00	3 749 200,00	7 795 685,70	-	208%	65,00%
Axe 12 : Assistance Technique FEDER	FEDER	23 509 114,00	17 759 114,00	18 808 268,75	-	106%	102,00%
Axe 13 : Assistance Technique FSE	FSE	3 938 478,00	3 038 478,00	3 619 223,95	-	119%	99,00%
Axe 14 : Améliorer l'accès à des services abordables, durables et de qualité FSE	FSE	12 500 000,00	9 500 000,00	16 630 518,08	88 472 823,61	175%	73,00%
Axe 15 - REACT'EU	FEDER	159 103 812,00	159 103 812,00	197 484 709,18	-	124%	98,00%
Axe 17 - SAFE	FSE	20 000 000,00	20 000 000,00	21 792 762,62	-	109%	99,00%
TOTAL FEDER		698 140 580,00	351 959 114,00	448 292 726,09	143 141 235,23	127%	103%
TOTAL FEDER RUP		218 542 408,00	93 142 408,00	131 787 212,93	15 986 143,35	141%	110%
TOTAL FSE		84 282 839,00	69 557 377,00	104 832 542,35	104 832 542,35	151%	99%
TOTAL IEJ		10 031 055,00	7 562 202,00	9 201 461,00	9 201 461,00	122%	53%
TOTAL REACT'EU	REACT'EU	159 103 812,00	159 103 812,00	197 484 709,18	-	124%	98%
TOTAL GENERAL		1 170 100 694,00	681 324 913,00	891 598 651,97	681 324 913,00	130,86%	102,70%

Dispositifs déployés en faveur du développement et de la cohésion sociale

Axe 1 Innovation pour la croissance (FEDER)

1 Innovation pour la croissance

Cet axe repose sur le cadre stratégique posé par la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) s'articulant sur 4 domaines d'activités stratégiques :

1. Valorisation économique de l'expertise issue de la gestion et de la prévention des risques majeurs
2. Edition de services et applications numériques et logicielles
3. Valorisation économique de produits issus des ressources endogènes et filières intégrées locales
4. Méthodes et outils de régularisation des relations sociales.

Des entreprises se sont engagées dans des programmes de coopération avec des organismes de recherche dans le but de stimuler l'innovation et de développer de nouvelles technologies ou produits dans le cadre des domaines d'activités stratégiques.

Des appels à projets ont permis de booster la programmation et d'accompagner la mise en œuvre de projets d'innovation, de recherche/développement.

Le taux de certification final de cet axe est de 100 %

2 TIC facteurs de compétitivité et d'inclusion (FEDER)

Cet axe a permis de démarrer le Grand Projet Européen (GPE) visant au déploiement du Très Haut Débit (THD). L'avancement de cet axe a été fortement lié à ce projet qui représente 93% du poids de l'axe. Ci-dessous un focus sur ce projet est ajouté.

Le taux de certification final de cet axe est de 88 %

3 Performance et compétitivité pour la croissance (FEDER)

Cet axe a contribué à la structuration et à la diversification de la production et au soutien à l'industrie touristique.

Il a permis de:

- soutenir des lieux d'accueil des entreprises
- mettre en place des outils d'ingénierie financière
- encourager l'investissement des PME et TPE
- rendre le territoire attractif en soutenant l'activité touristique

Le taux de certification final de cet axe est de 109

ou

4 Réponses à l'urgence énergétique (FEDER)

Cet axe soutient l'autonomie énergétique de la Martinique via les énergies renouvelables, conformément aux objectifs du Grenelle de l'Environnement et de la PPE (décret du 7 octobre 2018). Il a donné la possibilité au territoire d'atteindre 56 % d'énergies renouvelables, y compris pour l'éclairage public, contribuant à la réduction des gaz à effet de serre.

Le taux de certification final de cet axe est de 118

ou

5 Compenser les surcoûts liés à l'ultra-pérophéricité et aux autres handicaps structurels (FEDER)

Deux types d'actions sont financées sur cet axe :

- La compensation des surcoûts liés à l'éloignement, notamment pour le transport de matières premières.
- La réduction de la vulnérabilité face aux risques naturels majeurs, pour renforcer la sécurité de la population.

Le taux de certification final de cet axe est de 110

ou

6 Préservation et valorisation de l'environnement (FEDER)

L'axe 6 soutient des projets liés à la gestion des déchets, de l'eau, à la biodiversité et au patrimoine culturel. Deux projets phares : la restauration de la cathédrale de Fort-de-France et une plateforme de traitement des boues et matières de vidange ont vu le jour. Des opérations relatives à la biodiversité et concernant la valorisation du patrimoine naturel et culturel se sont concrétisées.

**Le taux de certification final de cet axe est de 101
%**

7 Transport et accessibilité, leviers de compétitivité et de mobilité (FEDER)

L'axe 7 soutient la modernisation des infrastructures de transport pour renforcer la compétitivité et la mobilité. Deux projets majeurs ont été programmés : la modernisation de l'aéroport (SAMAC) et celle du Grand Port Maritime.

**Le taux de certification final de cet axe est de
95%**

8 (1) Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETs (FSE-IEJ)

Cet axe a permis la programmation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ). Cette initiative visait à moderniser l'accès à l'emploi en valorisant la poly-compétence et la pluriactivité. Les actions ont été conduites en faveur de la formation des jeunes éloignés de l'emploi et l'accompagnement à la création d'entreprises.

**Le taux de certification final de cet axe est de
100%**

8 (2) Développement endogène des territoires (FEDER)

L'axe a facilité l'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement pour renforcer l'attractivité touristique.

Des projets touristiques ont été soutenus ainsi que l'ingénierie administrative des communes facilitant le portage de projets européens.

Le taux de certification final de cet axe est de 67

ou

9 Attractivité et inclusion dans les territoires (FEDER)

Cet axe a permis d'accompagner les projets d'investissements des collectivités. Il est étroitement lié aux stratégies des Investissements Territoriaux urbains sélectionnés en 2016.

Cependant, la crise sanitaire en 2020 a fortement perturbé la mise en œuvre de la stratégie ITI, affectant l'animation territoriale, la coordination entre autorités de gestion (AG) et urbaines (AU), et la remontée d'informations.

Le taux de certification final de cet axe est de 77

ou

10(1) Elévation des compétences pour l'emploi (FSE)

Cet Axe était appelé à répondre aux objectifs d'élévation des compétences par la formation tout au long de la vie des actifs, l'orientation l'accompagnement et la mise en réseau et un meilleur apprentissage (10.1.3).

L'objectif de cet axe était d'augmenter le niveau de qualification des actifs en adéquation avec le marché du travail. Il s'adresse donc aux publics suivants :

- Actifs, salariés ou non
- Chômeurs y compris chômeurs de longue durée
- Apprentis.

Les financements ont permis de soutenir des programmes de formation diplômantes ou

professionnalisantes portés par des organismes de formation ou par des institutions. Dans le même temps des bâtiments dédiés à la formation ont été construits notamment pour le RSMA de Martinique ainsi que des projets visant à renforcer à la fois la formation et la technicité des apprenants.

Le taux de certification final de cet axe est de 114
os

11 Performance administrative (FSE)

Cette mesure vise à améliorer la performance administrative de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) pour offrir un meilleur service aux citoyens. Les projets incluent les dispositifs suivants :

- Plan de formation des agents : celui avait pour ambition de relever des défis majeurs tels:
 - améliorer la qualité et la performance du service public par une réduction des délais d'instruction
 - simplifier les procédures administratives
 - renforcer l'expertise locale, l'évaluation des politiques publiques
 - optimiser l'adéquation entre les objectifs et les moyens

Les résultats attendus ont répondu aux attentes initiales.

Un exemple d'action :

- Cap Performance : L'objectif de cette action était de concevoir et déployer par le biais de l'évaluation des Politiques Publiques, une nouvelle culture managériale orientée vers la modernisation, l'innovation, la prise en main d'initiatives à partir des pratiques innovantes, de construire un pilotage stratégique et opérationnel adapté aux enjeux portés par la CTM. En améliorant la performance administrative, l'opération a contribué à mettre en place une culture du résultat et à augmenter la qualité du service rendu au citoyen.

Le taux de certification final de cet axe est de 65
os

12 Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement (FEDER)

L'axe 12 visait à améliorer la performance administrative et à soutenir la gestion des fonds européens via l'assistance technique.

Le taux de certification final de cet axe est de 102
o/

13 Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement (FSE)

Au titre de cet axe les principales actions menées ont permis de financer les coûts de mise en œuvre des programmes (moyens numériques, matériels, logistiques...), et les rémunérations des agents affectés à la gestion du FSE.

Le taux de certification final de cet axe est de 99
o/

14 Améliorer l'accès à des services abordables, durables et de qualité (FSE)

L'axe 14 a été créé par l'Autorité de gestion du PO FEDER-FSE Martinique pour répondre aux besoins liés à la crise sanitaire. Il mobilise une nouvelle priorité FSE visant à améliorer l'accès à des services abordables, durables et de qualité, notamment en matière de santé et d'éducation.

Le taux de certification final de cet axe est de 73
o/

15 Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires

Les actions de cet axe concernent principalement le Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM) et le Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD).

Le taux de certification final de cet axe est de 98

o/

17 Solidarité Energie

Cet axe a été créé dans le cadre du règlement 2023/435 relatif à la mise en œuvre du plan REPowerEU au travers de l'initiative SAFE « énergie abordable, sûre et durable pour l'Europe ». Pour exemple, la Collectivité Territoriale de Martinique a adopté le dispositif « Solidarité énergie » pour aider ces ménages vulnérables à faire face à l'augmentation de leurs coûts de consommation d'énergie. Il s'agit d'une aide individuelle d'un montant de 330 euros par ménage éligible faisant l'objet d'un versement unique.

L'objectif était de soutenir les ménages vulnérables éligibles estimés à 55000.

Le montant total des dépenses certifiées avoisine 22 millions d'euros. Au total, 12 360 150€ ont été mobilisés en faveur de 37 492 martiniquais modestes.

Le taux de certification final de cet axe est de 99

o/

Un dispositif IEJ MARTINIQUE

La garantie européenne pour la jeunesse vise à proposer à chaque jeune une solution (emploi, formation, stage, alternance) dans les quatre mois suivant sa prise en charge.

Le dispositif a contribué à cet objectif dans la mesure où il visait à permettre aux jeunes de définir un projet professionnel à travers des phases d'accompagnement, de coaching, d'immersion en entreprise, d'orientation et, à l'issue du bilan de son parcours, d'intégrer un emploi, une formation, un stage ou un contrat d'alternance en lien avec l'objectif professionnel qu'il s'était fixé.

Le dispositif ATOUT INCLUSION 2.i, dédié à l'accompagnement de 106 jeunes NEETS de moins de 25 ans vers l'autonomie sociale et l'insertion professionnelle, a proposé une méthode d'accompagnement individualisée basée sur une alternance de périodes en centre de formation et en entreprise. Cette démarche a été ponctuée de temps de/d':

- Diagnostics socioprofessionnels,
- Sessions pédagogiques en centre et sur le terrain.
- Elaboration et ajustements de parcours d'insertion et d'orientations vers l'emploi, la formation et/ou la création d'entreprise.

PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME

Les Effets de la crise COVID et de la crise Ukrainienne ont une un impact significatif sur la mise en œuvre du programme.

- La pandémie de COVID-19 a eu un impact majeur sur de nombreuses activités, y compris sur le volume de dossiers portés auprès de l'Autorité de Gestion.

Le télétravail et les contraintes opérationnelles ont eu pour conséquence de ralentir les processus. En effet, le territoire a mis du temps à sortir des restrictions sanitaires (1 aout 2022), après avoir connu quatre périodes de confinement marquées par de nombreuses pertes en vies humaines parmi la population.

- La crise Ukrainienne a entraîné l'augmentation du prix des matériaux et intrants avec des répercussions majeures sur l'activité économique.
- Par ailleurs des changements de règlementation et de législation ont modifié les exigences attendues, entrainant une baisse du nombre de projets étudiés compte-tenu de la réduction générale de la demande en période COVID.

En sus, la CTM a été la cible d'une cyberattaque.

RÉALISATION DU GRAND PROJET MARTINIQUE

THD



Les déploiements de réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné représentent un enjeu industriel et financier significatif. Il s'agit pour la Collectivité Territoriale de la Martinique de prévoir le déploiement d'une infrastructure de desserte structurante caractérisée par :

- Environ 100 000 prises à construire
- Un investissement public pour la desserte en fibre optique du territoire d'environ 140 M€ (Grand Projet Européen)
- Un réseau de près de 4 500 kilomètres à déployer.

Ce projet découle de la stratégie retenue dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Martinique voté en novembre 2013.

L'action a débuté en 2017 avec le lancement du déploiement du réseau d'initiative publique Très Haut-Débit.

Le PO 2014-2020 a permis de financer la construction de près de 20 000 prises de fibre optique donnant ainsi un accès à des offres fibre à environ 20 000 foyers et entreprises martiniquaises dans les communes de Case-Pilote, du Lorrain, du Marigot, du Lamentin, des Trois-Ilets, des Anses d'Arlet et de Sainte Luce.

Au niveau des infrastructures mises en place, 6 nœuds de raccordement optiques (têtes de réseau) ont pu être construits, 60 armoires de rue installées et plus de 1000 km de fibres optiques déployés.

In fine la finalité du projet public MARTINIQUE TRES HAUT DEBIT est de cibler la couverture de l'ensemble des foyers et entreprises martiniquais en Très Haut Débit en fibre optique (FTTH) jusqu'à l'abonné (hors Fort-de-France, Schoelcher et les zones câblées).

ACTIONS DE COMMUNICATION



Le plan de communication inter-fonds a été approuvé lors du Comité de suivi inter-fonds de novembre 2015.

Celui-ci se fondait sur les grands enjeux de communication identifiés à savoir :

- le lancement de la stratégie "Fonds 2014-2020" et son bras opérationnel Martinique Europe Performance ;
- la sensibilisation de tous les acteurs et le grand public à la stratégie 2020 de l'Europe et à l'importance de la Martinique pour l'Europe ;
- la facilitation de la proximité et la notoriété positive de l'Europe en Martinique.

Pour répondre à ces enjeux, la stratégie de communication a été déclinée afin d'atteindre :

1. Le grand public (population martiniquaise / jeunes) ;

2. Les porteurs de projet (les initiés / les potentiels) ;

Des actions d'informations et de sensibilisation ont été réalisées.

Exemples d'évènements de proximité :

- Salon Ose 2017- 2024 : événement annuel des entrepreneurs du territoire.
- Le Joli Mois de l'Europe en Martinique : Un temps fort pour célébrer l'engagement européen

- Journée de l'Europe avec la Ville du LAMENTIN -
- Journée portes ouvertes en 2018

